

TROISIEME FORUM DE LA COOPERATION FRANCO-ALLEMANDE EN RECHERCHE
LE 29 FEVRIER 2008

VERS UN PARTENARIAT TOUJOURS PLUS ETROIT
DES INSTITUTS CARNOT ET FRAUNHOFER

FEVRIER 2008

Principaux moteurs de l'économie de la connaissance en Europe, la France et l'Allemagne placent le développement de la recherche partenariale parmi les objectifs majeurs de leurs politiques respectives de recherche et d'innovation.

Ce 29 février 2008, lors du Troisième Forum Franco-Allemand de la Recherche, l'Association des instituts Carnot et la Fraunhofer Gesellschaft entendent étendre leur actuelle coopération à une vision stratégique commune symbolisée par la signature d'un contrat cadre de coopération bilatéral.

Les Instituts Carnot et Fraunhofer, un partenariat en plusieurs étapes

Le réseau des **instituts Carnot** représente aujourd'hui près de 50% des coopérations public-privé en France et est à l'origine de la création d'environ 50 entreprises par an.

La **Fraunhofer Gesellschaft**, avec sa longue tradition partenariale, gère quant à elle presque 400 millions d'euros de contrats industriels par an et est de loin l'acteur le plus important de la Recherche Appliquée en Allemagne.

Lors du **2ème forum franco-allemand sur la recherche à Postdam en 2005**, les ministres de la recherche français et allemand décidaient de **favoriser les coopérations entre Instituts Carnot et Fraunhofer**. Depuis cette date, les 2 organisations ont intensifié leurs coopérations et constituent à ce jour un levier important pour l'innovation dans les entreprises des 2 pays.

Les deux organisations de recherche sont actuellement engagées dans environ 150 projets communs au niveau des programmes européens, et ont établi, ces dernières années, une dizaine de projets de coopération étroite sur des bases contractuelles bilatérales mettant en avant une réelle complémentarité de compétences.

Depuis début 2006, les Instituts Carnot et Fraunhofer travaillent à la mise en place d'une stratégie commune aux 2 organisations afin de toujours mieux répondre aux besoins des marchés en terme de recherche et d'innovation. Cette vision commune sera l'objectif du contrat cadre bilatéral qui s'apprête à être signé entre la France et l'Allemagne lors de ce troisième forum franco-allemand de la recherche.

CONTACT PRESSE :

Agence Cap&Cime

Annabelle Ledoux - Tel. 01 55 35 07 72 – aledoux@capetcime.fr

Frédérique Allard – Tel. 01 55 35 08 21 – fallard@capetcime.fr

Les objectifs d'un contrat cadre de coopération bilatéral

Les objectifs du rapprochement toujours plus étroit des Instituts Carnot et Fraunhofer sont bien définis : convenir et développer **une vision stratégique commune sur le long terme** pour répondre aux grands enjeux scientifiques, économiques et sociétaux et, à terme, **devenir conjointement une force dominante de la Recherche Appliquée et du Développement sur la scène mondiale.**

Cette analyse et cette volonté communes ont conduit à l'identification de 5 domaines thématiques prioritaires sur les 5 prochaines années : *Energie renouvelable, Sécurité Civile, Transport, Santé, Technologie de l'Information et de la Communication.*

Les projets de coopération Fraunhofer-Carnot sont centrés sur deux points importants :

- des résultats scientifiques et technologiques qui correspondent aux attentes des marchés
- la construction de réseaux orientés marchés et la mise en place d'interfaces avec les entreprises.

Ceci nécessite un financement franco-allemand spécifique afin de mettre en place un vrai partenariat bilatéral équilibré. Pour être capable de générer des résultats sur le long terme, les projets de coopération nécessitent un programme de financement bilatéral avec des appels à projets communs et des évaluations bilatérales conjointes.

Le soutien de ce partenariat par les ministères de la recherche de France et d'Allemagne permettra de renforcer un processus de rapprochement toujours plus étroit porteur d'un nouveau souffle économique et social.

CONTACT PRESSE :

Agence Cap&Cime

Annabelle Ledoux - Tel. 01 55 35 07 72 – aledoux@capetcime.fr

Frédérique Allard – Tel. 01 55 35 08 21 – fallard@capetcime.fr